

Le ministre cubain des affaires étrangères souligne que le Code de la famille est fondé sur l'égalité

Image not found or type unknown

La Havane, 21 août (RHC) Le ministre des Affaires étrangères de Cuba, Bruno Rodriguez, a assuré la veille que le Code de la famille est fondé sur le principe de l'égalité.

Sur son compte Twitter, il a en outre déclaré que cette loi développe le droit consacré par la Constitution cubaine de fonder une famille.

"Pour un code inclusif et juste, #VotemosSí" (Votons OUI), a-t- réaffirmé sur ce réseau social.

Récemment, le ministère cubain des affaires étrangères a ratifié la Commission électorale spéciale pour le référendum à l'étranger, qui aura lieu le 18 septembre.

Ainsi, les 124 circonscriptions s'emploient à garantir la qualité de l'exercice et de la participation de tous les Cubains qui se trouvent à l'étranger pour des raisons officielles, selon les principes éthiques présents dans le système électoral de la nation caribéenne.

La vice-ministre des Affaires étrangères, Josefina Vidal, a assuré que les électeurs auront devant eux un projet de loi, fruit de la participation populaire authentique, qui reflète le sens humaniste de la Révolution et de son œuvre extraordinaire. (Source : Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/297178-le-ministre-cubain-des-affaires-etrangeres-souligne-que-le-code-de-la-famille-est-fonde-sur-legalite>



Radio Habana Cuba